

Points saillants pour novembre 2018

- ✚ Quasi-stabilité des prix des céréales sèches du fait de l'équilibre observé entre l'offre et la demande sur les marchés ;
- ✚ Baisse des prix des céréales par rapport à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années (novembre 2013-novembre 2017) sur tous les marchés des chefs-lieux des régions ;
- ✚ Des différentiels de prix favorables à l'importation des céréales à partir du Bénin, du Nigéria et du Burkina Faso vers les marchés nigériens de consommation ;
- ✚ Des termes de l'échange en défaveur des éleveurs et producteurs vendeurs du bétail.

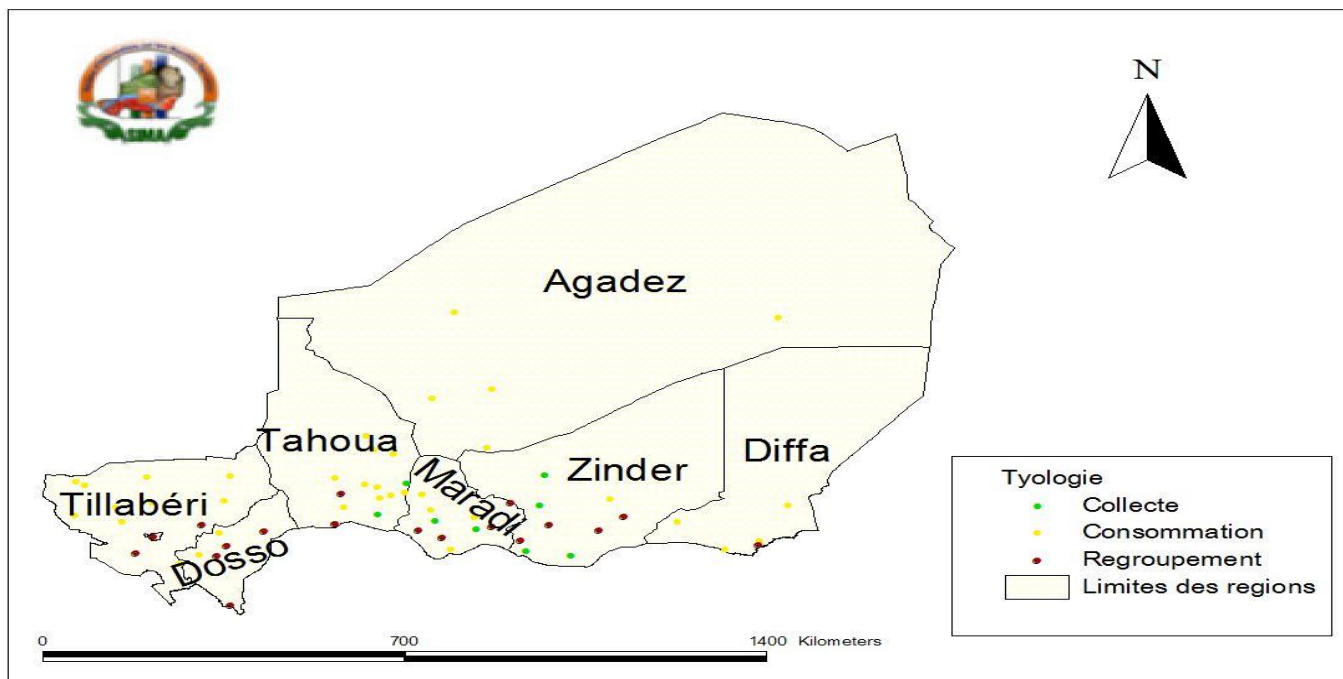
Points spéciaux :

-Démarrage de l'achat institutionnel auprès des petits producteurs de 17 600 tonnes jusqu'en janvier 2019 par l'Office National des Produits Vivriers du Niger (OPVN).

-Formation et recyclage des enquêteurs du SIMA du 5 au 9 novembre 2018 à Maradi. La grande nouveauté de cette rencontre annuelle est l'intégration de la dimension « Genre » dans les outils de collecte de données du SIMA.

-Tenue de l'Atelier Cadre Harmonisé du 12 au 17 novembre 2018 à Niamey sous la coordination du Système d'Alerte Précoce (SAP) du Cabinet du Premier Ministre (593 700 hbts sont actuellement en phase 3 et plus et 1 209 270 hbts entre juin et août 2019)

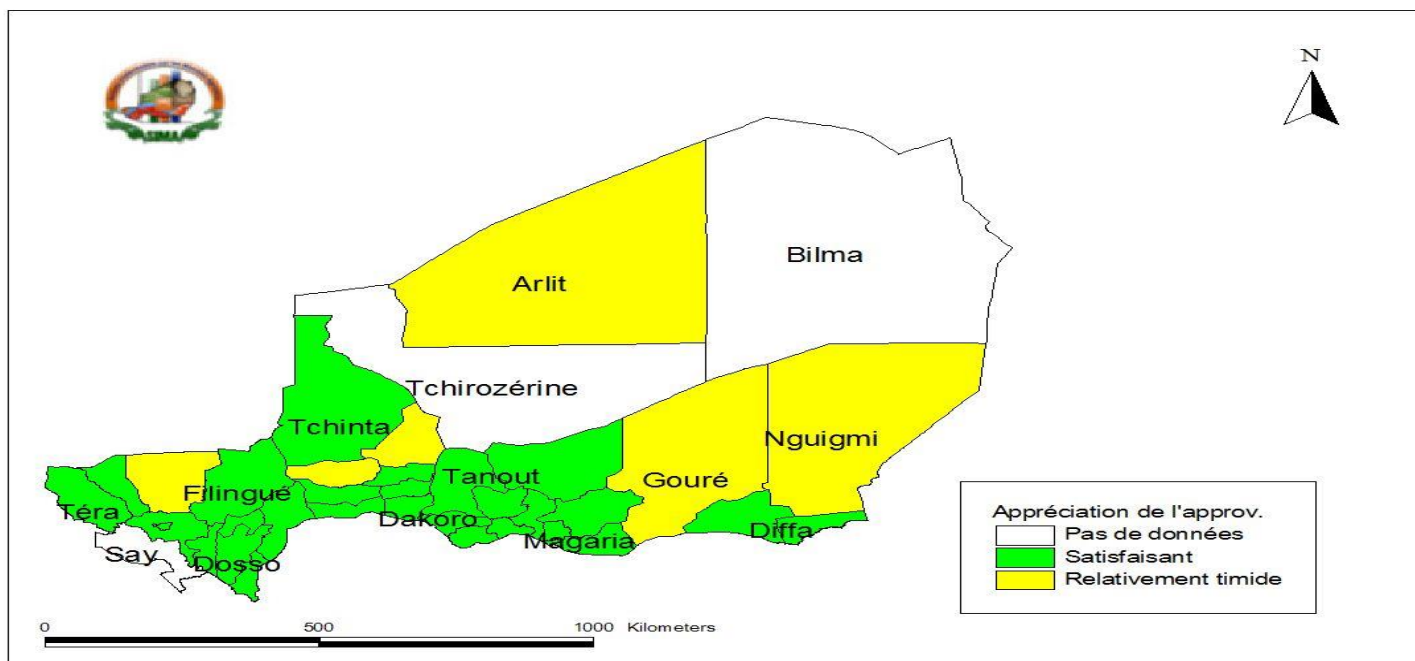
Répartition spatiale des marchés suivis selon leur typologie (carte1) :



I. Analyse de la disponibilité alimentaire

Au cours du mois de novembre 2018, l'approvisionnement des marchés agricoles est satisfaisant pour presque tous les produits du fait de la **disponibilité de tous les produits sur les marchés**. Cependant, cet approvisionnement demeure relativement précaire sur les marchés de l'extrême nord du pays (Agadez, Tillabéri et Tahoua), à cause d'une part de **leur enclavement et de l'état des routes (Agadez)** et de l'autre de **la dégradation de la situation sécuritaire ayant occasionné l'instauration de l'état d'urgence dans le nord de Tillabéri (Abala, Bankilaré, Banibangou, Ouallam et Torodi)**. Ceci qui a entraîné les mesures suivantes : la fermeture des marchés, restriction de déplacement à motos, limitation du volume des produits à transporter, etc.), comme l'illustre la carte ci-dessous.

Carte2 : Appréciation des niveaux d'approvisionnement en céréales par département au cours du mois de novembre 2018

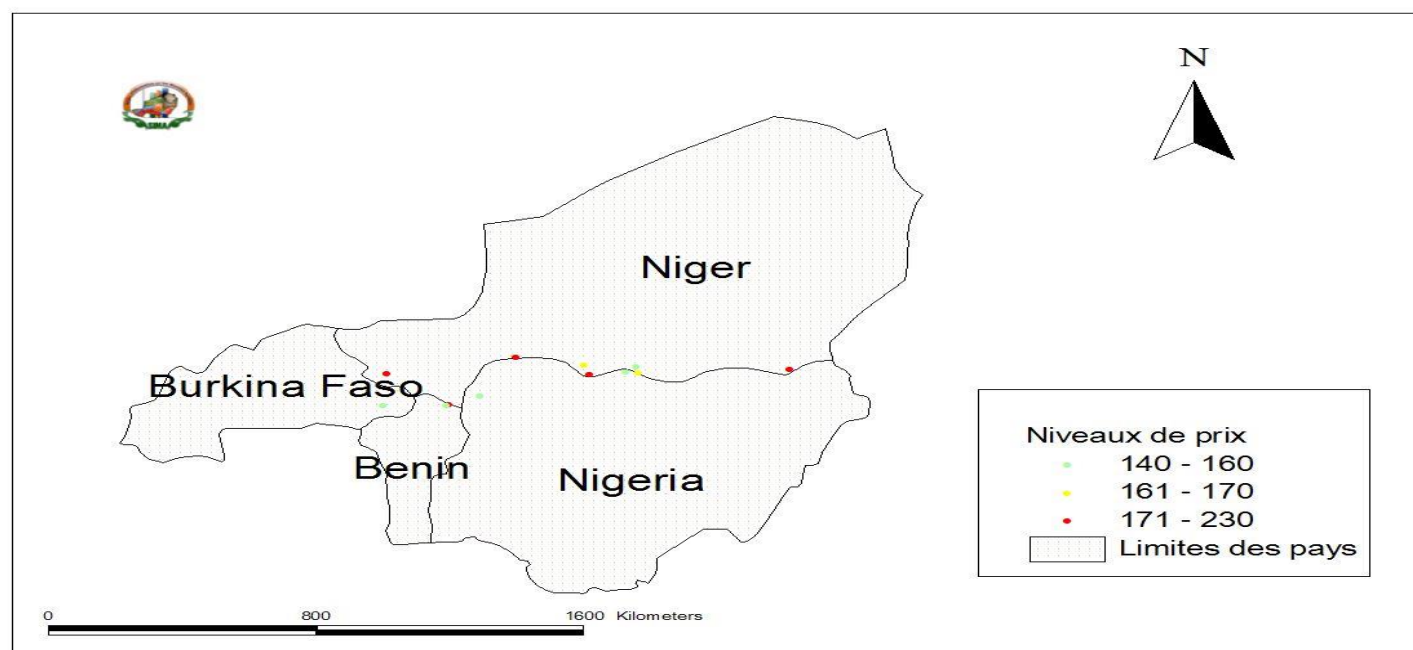


1. Différentiel de prix entre les marchés pairs (nationaux et transfrontaliers)

L'analyse du différentiel de prix entre les marchés nationaux et transfrontaliers permet d'estimer une probable incitation des opérateurs céréaliers (nigériens ou étrangers) pour l'importation ou l'exportation des principales denrées.

C'est ainsi qu'au cours du mois d'octobre 2018, cette analyse montre que les différentiels de prix sont favorables aux importations des céréales à partir de tous les marchés des pays voisins (Nigeria, Bénin et Burkina Faso). Cette situation s'explique par le bon niveau d'approvisionnement de ces marchés suite à la disponibilité des nouvelles. La carte ci-après donne une illustration de l'analyse de différentiels de prix – novembre 2018 :

Carte3 : Ecart de prix du mil et du maïs entre les marchés pairs au cours du mois de novembre 2018



3. Estimation de prix de parité à l'importation

L'analyse de prix de parité à l'importation est un modèle d'estimation de prix au consommateur de la source d'approvisionnement aux marchés finaux d'écoulement (en tenant compte de toutes les charges de transfert). Elle offre également des éléments d'appréciation sur les opportunités commerciales qui pourraient y résider sur les principaux axes commerciaux de ravitaillement du Pays.

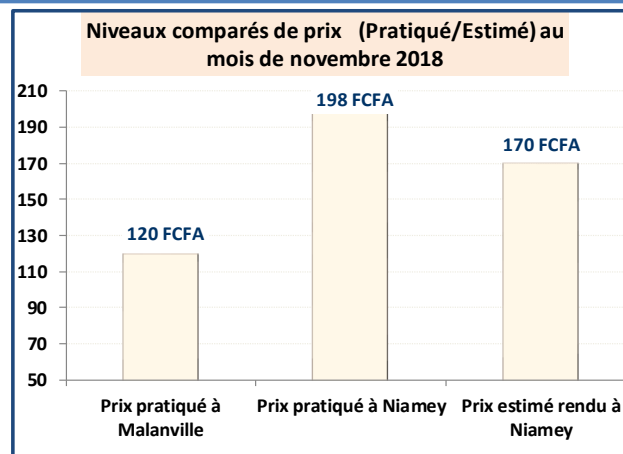
Les résultats de cette analyse montrent qu'en novembre 2018, le kilogramme de maïs payé à **120 FCFA** sur le marché de Malanville /Bénin, estimé rendu à Niamey devrait se vendre à **170 FCFA** le kilogramme toutes charges comprises. Cependant, le prix moyen pratiqué sur les marchés de la Capitale au cours de cette même période, s'élevait à **198 FCFA**. Illustrant ainsi une incitation des commerçants à poursuivre l'approvisionnement des marchés locaux de consommation.

Le tableau et le diagramme ci-après décrivent le processus d'estimation de prix de parité à l'importation et l'analyse comparative de niveaux de prix en novembre 2018.

Tableau 1

Calcul PPM maïs sur le marché de Niamey en novembre 2018		
Axe: Malanville/Benin - Niamey		
N°	Désignation	Coût / Prix
1	Prix du maïs importé de Malanville (F CFA/tonne)	120 000
2	Frais de transport	25 000
3	Chargement	1 000
4	Déchargement	1 000
5	Taxes	1 000
6	Frais de route (Autres charges informelles et imprévues)	1 500
a)	Total dépense transport	29 500
b)	Prix de revient de la tonne (F CFA)	149 500
c)	Marge bénéficiaire grossiste (7% de b)	10 465
d)	Prix de vente en gros de la tonne TTC rendue à Niamey (b+c)	159 965
e)	Marge bénéficiaire détaillant (6% de b)	9 598
f)	Prix de vente au détail en F CFA du Kg de maïs rendu à Niamey (d+e)/1000	170

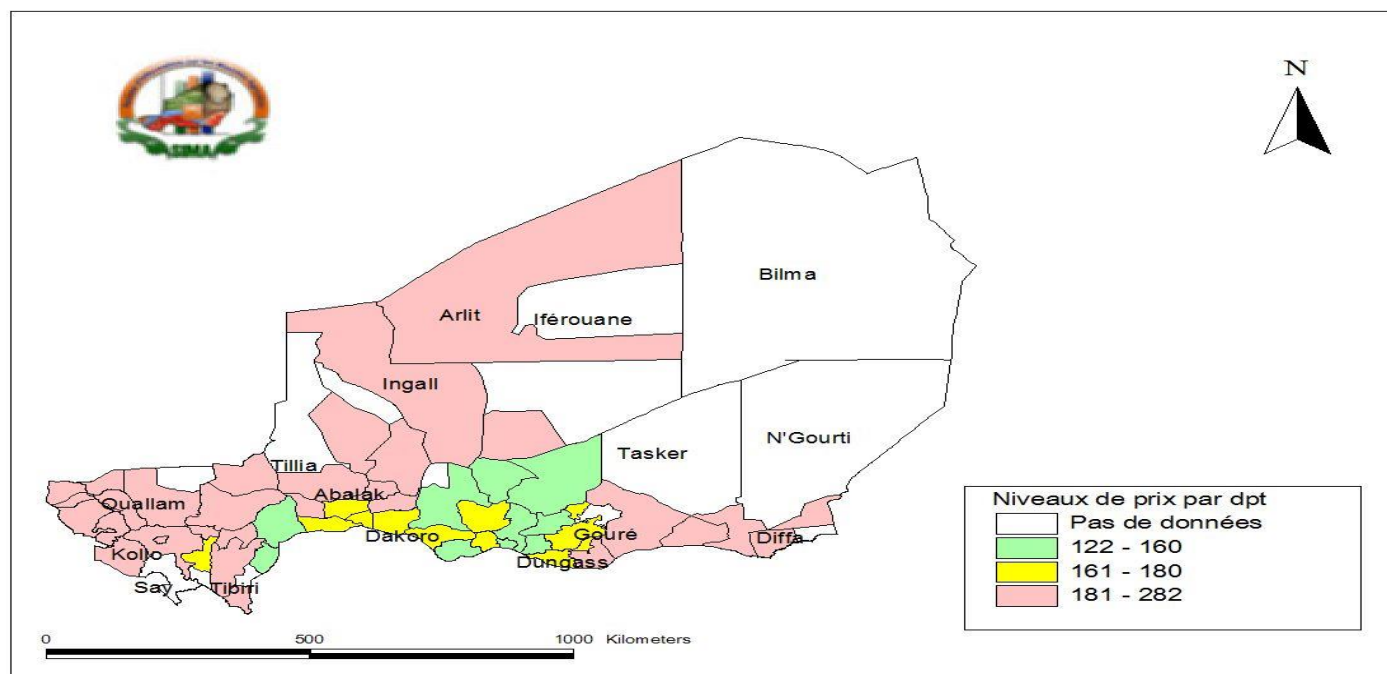
Graphique 2



II. Analyse de l'accessibilité alimentaire

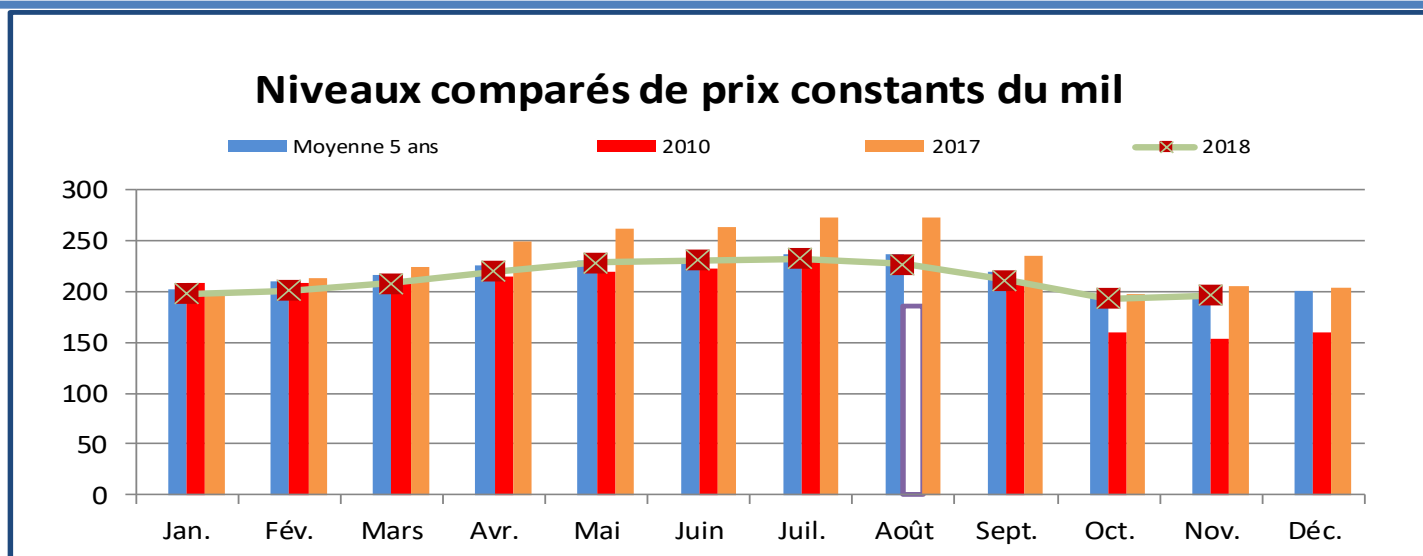
Le prix moyen du mil demeure stable par rapport au niveau du mois passé. Les prix sont cependant en baisse sur tous les marchés suivis par rapport aux niveaux du mois passé et de la même période de l'année passée. Il se situe à **160 FCFA/kg** sur la plupart des marchés des chefs-lieux des départements, comme l'indique la carte ci-dessous.

Carte4 : Evolution du prix du mil sur les marchés des chefs-lieux des régions au cours du mois de novembre 2018



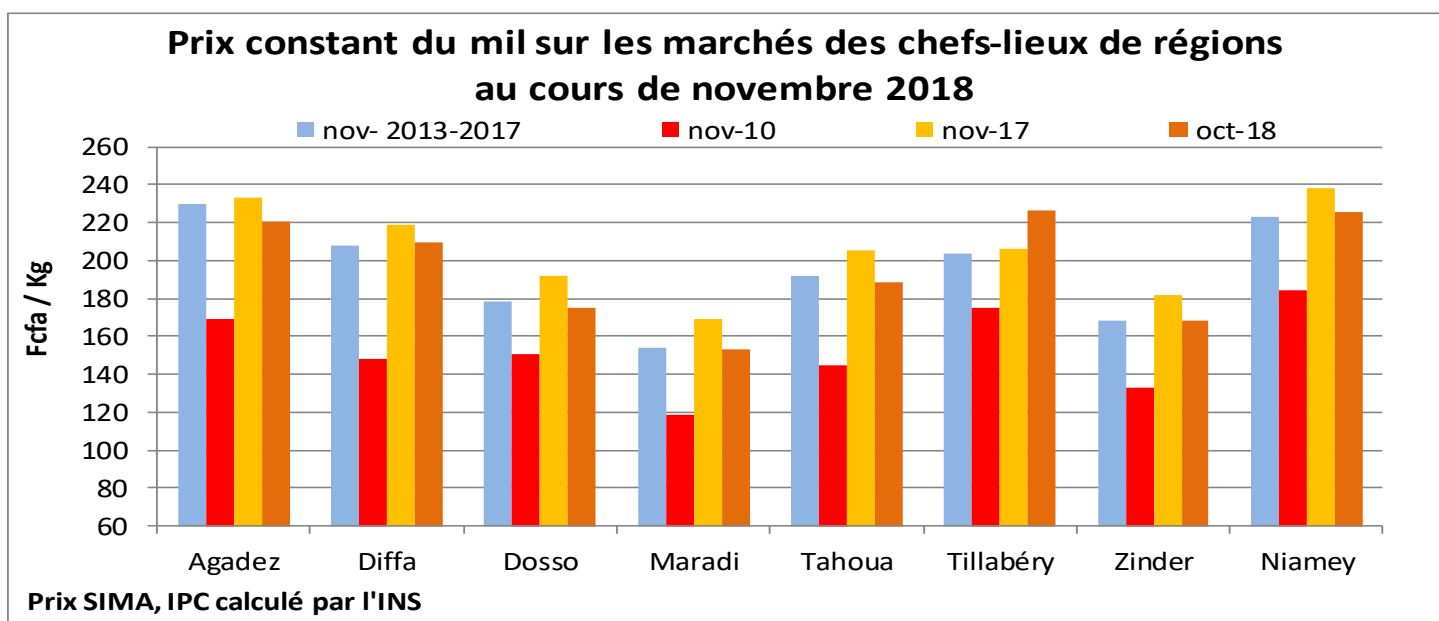
Le graphique ci-dessous montre que les prix constants du mil, sont en diminution en novembre 2018 par rapport au niveau de la même période de 2017, mais en augmentation comparé à la même période de 2010. Ils sont presque identiques au comparé à la moyenne des cinq dernières années.

Graphique 3 : Evolutions comparées de prix constant du mil au cours du mois d'octobre 2018 par rapport à novembre 2010, novembre 2017 et à la moyenne des cinq dernières années.



L'évolution des prix constants, au cours de ce mois de novembre 2018, indique une baisse sur presque tous les marchés des chefs-lieux des régions par rapport à la même période de 2017 et à la moyenne des cinq dernières années mais en hausse par rapport à la même période de 2010, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 4 : Niveaux comparés de prix constants du mil de novembre 2018 et par rapport aux niveaux de novembre 2010



Minimum et maximum de prix constants

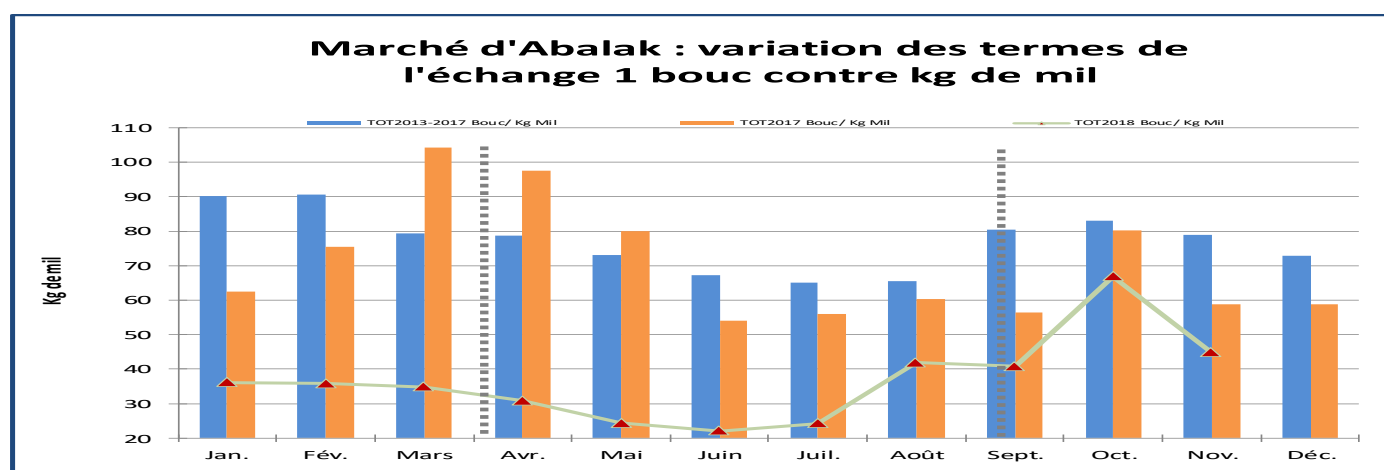
Les prix constants du mil les plus élevés sont collectés à Tillabéri (226 FCFA/kg) et Niamey (225 FCFA/kg). A l'opposé, Maradi (153 F CFA/Kg) et Zinder (168 F CFA/Kg) pratiquent les prix constants les plus bas.

III. Termes de l'échange : Bouc et niébé contre mil

L'accès des ménages aux principaux produits peut être également évalué par l'analyse des termes de l'échange (TDE). Les termes de l'échange permettent d'estimer la quantité de céréales qu'un ménage peut acquérir avec le prix d'un bouc d'environ an ou d'un sac de 100 kg d'oignon.

Les termes de l'échange (TDE) bouc contre mil sont en baisse au cours de ce mois sur la plupart des marchés à bétail. A titre illustratif, sur un marché témoin (Abalak/Tahoua de la zone pastorale), la vente d'un bouc permet à l'éleveur d'acquérir **44 kg** de mil contre **67 kg** en octobre 2018. Cette situation pourrait s'expliquer par une diminution de **26%** du prix du bouc sur ce marché. Les termes de l'échange sont cependant en baisse par rapport au niveau de novembre 2017 et à la moyenne quinquennale, voir graphique 5 ci-dessous :

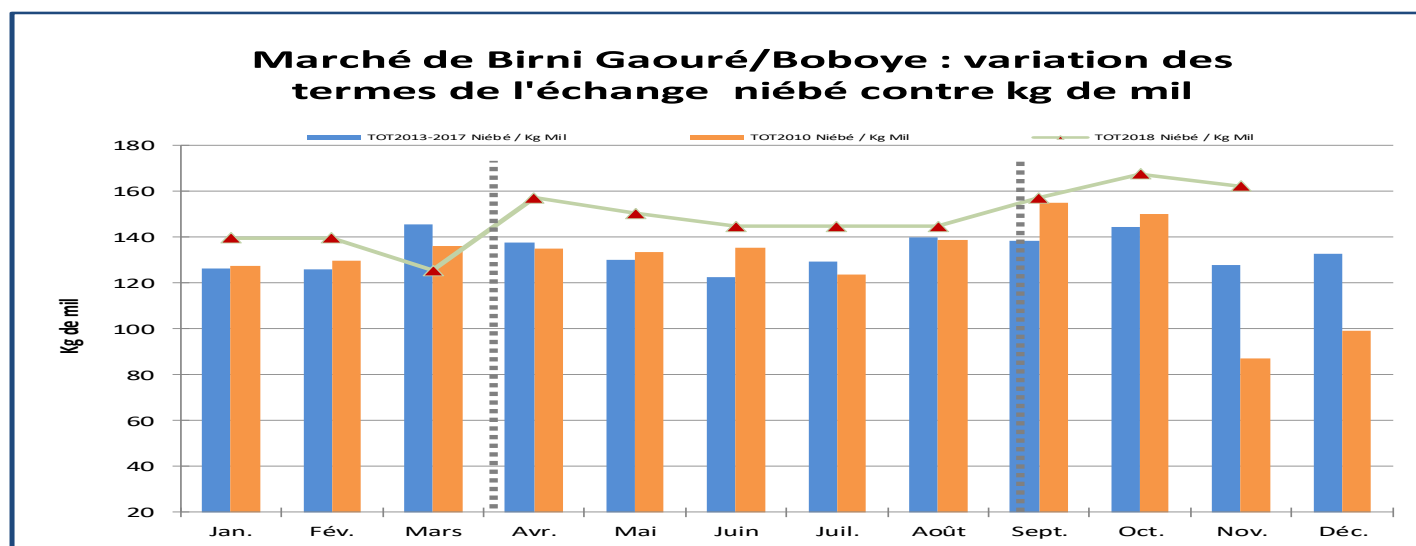
Graphique 5 : Variations des termes de l'échange bouc/mil à Abalak dans la zone pastorale de la région de Tahoua



Les termes de l'échange (niébé/mil) sur le marché de Birni N Gaouré indiquent une légère diminution de **3%** des possibilités d'accès aux céréales des producteurs de niébé. En novembre 2018, lorsqu'un producteur de cette localité, vend un sac de 100 kilogrammes d'oignon, il peut acheter **162 kg** de mil contre **168 kg** en octobre 2018. Cette situation peut s'expliquer par une diminution de **13%** du prix du niébé sur le marché de cette localité.

Les termes de l'échange oignon contre mil, sont cependant supérieurs au niveau de novembre 2017 et à la moyenne des cinq dernières années (voir graphique 6 ci-dessus).

Graphique 6 : Variations des termes de l'échange niébé/mil à Birni N Gaouré



IV. Conclusions et perspectives

En novembre 2018, les marchés suivis sont marqués par une quasi-stabilité des prix moyens des céréales sèches (maïs, mil et sorgho), en raison de **l'équilibre observé entre l'offre et la demande de ces produits consécutive à la disponibilité de stocks ménages**.

L'analyse de différentiels de prix confirme également l'existence des opportunités d'importation en provenance des pays voisins (Malanville au Bénin, Illéla, Jibia et Maï Adua au Nigéria et Namounou au Burkina).

Par ailleurs, l'analyse de l'accessibilité alimentaire des pasteurs et agropasteurs vendeurs du bétail pour leur approvisionnement en céréales, confirme une situation en défaveur des éleveurs (moins meilleur par rapport au niveau saisonnier). A l'inverse, les termes de l'échange Produits de rente/Céréales relevés au mois de novembre 2018 sont en faveur de producteurs vendeurs du niébé.

En perspective, les prix seront en hausse sur les marchés du fait de **la diminution des stocks (moyenne nationale 3 mois), au démarrage des achats institutionnels et des commerçants**. Toutefois cette évolution dépendra des **comportements et stratégies des acteurs du marché et de la régularité et l'intensité des flux des céréales en provenance des pays voisins (notamment le Nigeria)**.

V. Recommandations

❖ Suivi

- Renforcer le suivi et l'analyse des marchés dans les zones déficitaires et/ou vulnérables (faire le lien avec la sécurité alimentaire des ménages affectés) ;
- Poursuivre le suivi rapproché des marchés en lien avec les interventions humanitaires/gouvernement (création des actifs, food for work, achats locaux, etc.).
-

❖ Opérations :

- Coordonner et bien planifier les achats institutionnels afin de préserver le bon fonctionnement des marchés. Par exemple, ils doivent être opérés auprès des organisations paysannes et/ou dans les zones excédentaires.

A proposé :

SIMA : Zakari-yaou Moumouni, mouzakya@yahoo.fr

Analyste marchés et sécurité alimentaire (SIMA), Niger

Ont contribué à la rédaction :

SIMA : Djibrilla SADOU GARBA, djibrilsad@yahoo.fr

Coordonnateur du Système d'information des marchés agricoles (SIMA), Niger

FEWS-NET: Yacouba Hama, HYacouba@fews.net

Coordonnateur Technique National FEWS NET (Famine Early Warning Systems Network), Niger

PAM: Salifou Sanda Ousmane, salifousanda.ousmane@wfp.org

VAM Assistant, Market and Food Security Analyst

CILSS: TRAORE Sy Martial, M.Traore@agrhyment.ne

Analyste des marchés, CRA/ CILSS, Niger

PAM: Lawan Tahirou, Lawan.Tahirou@wfp.org

Analyste sécurité alimentaire et marchés, Programme Alimentaire Mondial (PAM), Niger.